L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 23 MARS 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—G

DEMANDES.

ON demande une Française ou une Allemande pour faire la cuisine et le blanchissage pour trois personnes. S'adresser 235 rue Huitième, coin Colisée. 21 mars—3f

ON désire acheter antiques, bronze, ancien ameublement découpé, pendules, tableaux, vieille porcelaine, plats, assiettes, ornements et argenterie. Adresser P. Finkinstine, en ville. Boite de Poste No 1,756. 13mars—30f

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres, avant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin Ste-Anne et Decatur. 11 janv—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Maria Philomène Breaud femme de Francis Arroyo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,005—Division B—Attendu que Francis Arroyo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Maria Philomène Breaud, femme de Francis Arroyo, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
14 mars—14 18 23 Greffier.

Succession de Henry P. Tobias.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18 691—Division E—Attendu que John B. Vinet, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Henry P. Tobias, décédé testatent; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 mars—14 18 23

Succession de Catherine Grillé, veuve Louis Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,737.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présenté par Paul Desbons, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
21 mars—21 25 30 Greffier.

Succession de Louis Buhler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,510.—Division A—Attendu que Susanna Daschne, veuve de Louis Buhler, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Buhler, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux à qui cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
17mars—17 21 25

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,123.—Division B.—Wm F. Young vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire Wm F. Young soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue devant John T. Michel Esq., notaire public, à son bureau, No 210 rue Carondelet, en cette ville, commençant VENDREDI, le 6me jour d'avril 1894 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne ainsi que les biens du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 21 mars 1894.
Signé, FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. A. RANKIN, Député-Greffier.
23 mars—3f au 6 avril

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,040—Division B—Ordre de Cour—A. N. Kleu vs. ses créanciers—Que la cession faite par le pétitionnaire Alfred N. Kleu soit et est par la même acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley Esq. notaire à son bureau No 7 rue du Camp, en cette ville, commençant le LUNDI, le 2me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de déterminer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre le pétitionnaire soient suspendues, et que H. Bryan Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 14 mars 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Je e.
Pour copie conforme :
JAS. A. RANKIN, Député Greffier.
15 mars—5f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,011—Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire D. F. Carughi soit et est par le présent accepté par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers. Il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zenger, Esq., notaire, en cette ville, commençant le MERCREDI, 4me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que B. T. Waldo, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 5 mars 1894.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
5 mars—3f au 1 avril

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,047—Division A—Robt. Crager vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Robt. McGregor soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dite créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley Esq. notaire à son bureau No 7 rue du Camp, en cette ville, commençant le LUNDI, le 2me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de déterminer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre le pétitionnaire soient suspendues, et que H. Bryan Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 14 mars 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Je e.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 mars—5f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,787—Division C—Henry F. Blasse, vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire D. F. Carughi soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant A. G. La Pice, Esq., notaire public, le 6me jour d'avril 1894 afin de déterminer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que B. T. Waldo, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 5 mars 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
5 mars—3f au 1 avril

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,038—Division A—Robt. Crager vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Robt. McGregor soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dite créanciers soit convoquée et tenue pardevant Pbédule Brasseu, Esq., notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI, le 2me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de déterminer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre le pétitionnaire soient suspendues, et que H. Bryan Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 14 mars 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Je e.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
14 mars—3f au 2 avril

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,971—Division C—Henry F. Blasse, vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens demandé par Henry F. Blasse soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant A. G. La Pice, Esq., notaire public, le 6me jour d'avril 1894 afin de déterminer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 2 mars 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 mars—3f au 1 avril

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Cinquième District.

New South Building and Loan Association vs. Margaret Nolan, veuve de Torrence J. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 41,374.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédera à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos seize, dix-sept et dix huit, carré d'Ilet No vingt-quatre, borné par les avenues Murrett et Atlantique et les rues Jackson et Homer.

Lesdits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun trente deux pieds, trois pouces de façade avenue Atlantique, sur cent-vingt-trois pieds, huit pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mars—24 30—Avril 6 13 20 25.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif du Contenu de Papeterie, Notions, Tableaux et Jouets, Store, etc.

Metropolitan Loan Savings & Pledge Bank vs. Arthur Burbank.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,107.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et par consentement des parties dans l'affaire ci-dessus, le procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux et après désignés, le VENDREDI, 30 courant 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 598 rue Magasins—
Un grand assortiment de tableaux, cadres, livres, jouets, papeterie, moules, albums, porte monnaies, chevalets, notions, divers, etc., etc., d'après un inventaire enregistré
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21mars—21 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Sixième District.

Mutual Building and Homestead Association versus Thomas Bethancourt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,622.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre, ensemble avec tout ce qui y appartient, dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Bellecastle, Dufossat et Live Oak, laquelle portion de terre est placée à une distance de cent quinze pieds de la rue Laurel, et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Dufossat, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
15mars—15 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété du quatrième district.

E. A. Carrère vs John B. Schmitt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 41,081—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui s'y trouvent, y appartenant ou de toute autre façon en faisant partie, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laurel, Deuxième, Annonciation et Troisième, désignés sous les Nos douze et dix-neuf de la ville comme et lots Nos onze et douze de l'Ilet No 97, et mesurant chacun trente-un pieds six pouces de largeur sur la face à la rue Laurel, sur cent pieds de profondeur et trente-et un pieds six pouces et deux lignes de largeur dans le fond contre les lots No onze et douze, et deux pieds six pouces de largeur dans le fond pour le lot No douze.

Saisi dans la susdite affaire.
Termes et Conditions.

1e Pour du comptant à un montant suffisant à payer et satisfaire le premier billet ici en litige à savoir : un billet créé par John B. Schmitt, à son propre ordre et par lui endossé, en date du 30 janvier 1893, et payable un an après date pour la somme de six cent quatre vingt dollars (680 00) avec intérêt à huit pour cent par an à partir de leur date jusqu'à leur paiement ; cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur la somme ci-dessus et les dépens et frais du greffe ; et les dépens et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2e L'acquéreur assumera le paiement du second billet ici décrit en litige, savoir : Un billet souscrit par John B. Schmitt à son propre ordre et par lui endossé en date du 30 janvier 1893, et payable un an après date pour la somme de six cent quatre vingt dollars (680 00) avec intérêt au taux de huit pour cent à partir de la date jusqu'à paiement, garanti par hypothèque du vendeur sur la propriété ci-après décrite, selon un acte passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 30 janvier 1893.

3e Et, la balance du prix de l'adjudication, s'il en est, comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mars—8 15 22 29—avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District.

P. L. Fourchy vs H. Gervais et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,055.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'Ilet No 55, maintenant Ilet No 641, dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Magnolia, Robertson et Claiborne désignés par les Nos 15, 16, 17, 18 et 19, conformément à un plan de J. Pilié, en date du 14 mai 1887, et à un acte pardevant Corbelle, ancien notaire, en date du 3 juin 1881. Les lots Nos 15, 16, 17 et 18 se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Marigny, sur une profondeur de cent vingt pieds, et le lot No 19 mesure trente-deux pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent soixante pieds.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
2 mars—2 9 16 23 30—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, installations et stock d'un café au No 205 rue du Canal, Aussi le bail et droit d'occupation.

F. Esteva vs. Poujol & Salvant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,046—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 2 avril 1894 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 205 rue du Canal.

1° Tout le contenu, etc., du café se trouvant dans le dit local, comprenant vins, liqueurs, agrès, installations de café et meubles et autres effets mobiliers, le tout d'après inventaire enregistré.

2° Tout le droit, titre et intérêt des défendeurs dans le bail du local No 205 rue du Canal, fait par Mme M. B. Dugas (T. L. Bayne, agent), organe, le 30 septembre 1893, à raison de $175.00 par mois et au cas où le dit bail ne se vendra t pas, alors on offrira

3° Le droit de occupation du dit local de la date de la vente jusqu au 30 septembre 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 mars—21 26 29—avril 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés améliorées de valeur du sixième district.

Equitable Guarantee Homestead Association vs H. Rolling.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 41,224.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Laurel et Live Oak, et mesurant chacun trente-un pieds six pouces de façade sur la rue Laurel, sur cent pieds de profondeur et trente-et un pieds six pouces et deux lignes de largeur dans le fond contre le lot No onze, et mesurant un pieds deux pouces de largeur dans le fond pour le lot No douze.

Saisi dans la susdite affaire.
Termes et Conditions.

1e Pour du comptant à un montant suffisant à payer et satisfaire le premier billet ici en litige à savoir : un billet créé par John B. Schmitt, à son propre ordre et par lui endossé, en date du 30 janvier 1893, et payable un an après date pour la somme de six cent quatre vingt dollars (680 00) avec intérêt à huit pour cent par an à partir de leur date jusqu'à leur paiement ; cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur la somme ci-dessus et les dépens et frais du greffe ; et les dépens et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2e L'acquéreur assumera le paiement du second billet ici décrit en litige, savoir : Un billet souscrit par John B. Schmitt à son propre ordre et par lui endossé en date du 30 janvier 1893, et payable deux ans après date pour la somme de six cent quatre vingt dollars (680 00) avec intérêt au taux de huit pour cent à partir de la date jusqu'à paiement, garanti par hypothèque du vendeur sur la propriété ci-après décrite, selon un acte passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 30 janvier 1893.

3e Et, la balance du prix de l'adjudication, s'il en est, comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 mars—16 22 29—avril 6 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de Mulet, Wagon, Phaeton, Road Cart, Etc.

1 Action du New Orleans Board of Trade Stock.

Meubles de Bureau.

Installations, etc. de Bureau et Magasin.

Un grand Coffre-fort.

Sucre et Mélasse, etc.

John A. Hubbard & Co. vs leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUE LA paroisse d'Orléans—No 41,634.—En vertu d'un ordre de vente en date du 20 mars 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 26 mars 1894, à l'heure ci-dessous mentionnée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Aux Remises Remises Hudson, rue Baronne, entre Erato et Lafayette, à 10:30 heures A. M.**—

Un mulet, un wagon, un Phaeton, un road cart et un lot de harnais, etc.

2° **Au local No 78 rue Gravier, à 11:30 heures A. M.**—

4 barils de sucre, 4 barils et 4 kegs mélasse.
1 action fond capital du New Orleans Board of Trade.
1 lot meubles de bureau assortis et installations et installations de magasin.
Aussi, un grand Coffre fort Diebold, etc, le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 mars—22 au 26 incl

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée du deuxième district portant le numéro municipal No 48 rue Bienville.

Mutual Loan and Building Company vs Peter Kaiser, Charles Kaiser, George S. Kaiser et John Kaiser, in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,404.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 36, borné par les rues Bienville, Douane, Chartres, Passage de la Bourse, étant gravé par le No 4 et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de cinquante neuf pieds onze pouces et quart, et portant le numéro municipal No 48 rue Bienville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 mars—2 9 16 23 30—4 av

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxieme District.

Mutual Building and Homestead Association vs. Joseph D. Kiernan.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 41,630. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux et après désignés, le VENDREDI, 30 courant 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 563, borné par les rues Solomon, Toulouse, St-Louis et Napoléon, désigné comme lot No Un sur un plan dressé par John F. Braun, en date du 6 avril 1891, annexé à un acte passé pardevant F. Kernan, notaire, en cette ville, en date du 16 avril 1891. Contiennent au dit plan, le dit lot mesure cinquante pieds quatre pouces de face à la rue Solomon, sur une profondeur de cent cinquante pieds, face à la rue Toulouse, entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Solomon et Toulouse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2mars—2 9 16 23 30 avril4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, installations et stock d'un café au No 205 rue du Canal, Aussi le bail et droit d'occupation.

F. Esteva vs. Poujol & Salvant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,046—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 2 avril 1894 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 205 rue du Canal.

1° Tout le contenu, etc., du café se trouvant dans le dit local, comprenant vins, liqueurs, agrès, installations de café et meubles et autres effets mobiliers, le tout d'après inventaire enregistré.

2° Tout le droit, titre et intérêt des défendeurs dans le bail du local No 205 rue du Canal, fait par Mme M. B. Dugas (T. L. Bayne, agent), organe, le 30 septembre 1893, à raison de $175.00 par mois et au cas où le dit bail ne se vendra t pas, alors on offrira

3° Le droit de occupation du dit local de la date de la vente jusqu au 30 septembre 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 mars—21 26 29—avril 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés améliorées de valeur du sixième district.

Equitable Guarantee Homestead Association vs H. Rolling.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 41,224.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Laurel et Live Oak, et mesurant chacun trente-un pieds six pouces de façade sur la rue Laurel, sur cent pieds de profondeur et trente-et un pieds six pouces et deux lignes de largeur dans le fond contre le lot No onze, et mesurant un pieds deux pouces de largeur dans le fond pour le lot No douze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8mars—8 15 22 29 avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

H. H. Hall, Exécuteur Testamentaire, versus Ambrose Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,848.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Solomon, St-Louis et Marais, et mesurant trente pieds de façade sur la rue Willow de 116 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 1 mesurant chacun 30 pieds 10 pouces de façade sur la rue Willow et mesurant 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, par les profondeurs suivantes sur la ligne divisant les lots Nos 3 et 2, 120 pieds 2 pouces et 4 lignes ; sur la ligne divisant les lots Nos 4 et 3, 123 pieds 8 pouces et 1 ligne ; sur la ligne divisant les lots Nos 4 et 5, 127 pieds 3 pouces et 1 ligne ; sur la ligne divisant les lots Nos 5 et 6, 129 pieds 6 pouces et 1 ligne ; sur la ligne du côté du lot No 5, et 110 pieds et 5 lignes sur la ligne côté du lot No 6 ; sur la ligne divisant les lots Nos 6 et 7, 104 pieds 8 pouces et 2 lignes ; sur la ligne divisant les lots Nos 7 et 8, 108 pieds et 7 lignes ; et sur la ligne du côté du lot No 8, 100 pieds 8 pouces et 8 lignes. Le lot No 9 mesure 30 pieds 3 pouces et 7 lignes de face au Nouveau Chemin de Fer Jefferson et Lafayette et 125 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur la ligne du côté du lot No 8, et 100 pieds 8 pouces et 8 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 8, et les Nos 10 et 11 mesurent chacun 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 122 pieds 8 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles, le lot No 11 formant le coin des rues Claiborne et Jefferson et mesurant chacun 24 pieds et 8 pouces de face à l'avenue St-Charles sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les susdites propriétés seront vendues subsidiairement à la demande. Ils constituent un des plus grands morceaux de terre non subdivisés du grand quartier central, et recommandent un magnifique point de vue de l'avenue, sont à une distance du marché du centre des affaires de Carondelet, et sont éminemment convenables pour la construction de bâtisses de premier ordre. Un meilleur site ne peut être trouvé dans la circonférence de la ville.

2e **Les résidences doubles modernes à deux étages, en bois, bien construites et spacieuses, rue Jefferson et Lafayette**, Nos 323 et 325 avenue St-Charles, dans le même district et lot, et touchant à la propriété ci-dessus décrite, et mesurant chacune par les lettres D et E, d'après le susdit plan de M. J. F. Braun & Cie, et mesurant, chacun, environ 30 pieds de façade, et 127 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, les dites résidences ont chacune, sur la rue, avec un paterre sur le devant, et ayant galerie double sur le devant et à l'arrière, vestibules en bois de pitchpin, deux salons, salons doubles, salle à manger, dépenses, cabinet en porcelaine, cuisine et escaliers de derrière au rez-de-chaussée, quatre chambres à coucher confortables, vestibule, chambre à bain, cabinet, etc., au premier étage, en on ne deux chambres à coucher, grenier, cabinet, et chambre à charbon dans une bâtisse séparée à deux étages bien construite à l'arrière. Double citernes, hydrant, gaz, etc., et le tout en ordre excellent, avec des lignes à l'arrière de chaque maison. Le tout magnifiquement tapissé. Commode, solidement construite et soigneusement finie, ces "chomes" sont constamment occupés, attirant la meilleure classe de locataires. Ils sont vendus sujets aux baux des locataires actuels, expirant le 1er octobre 1894, les deux maisons rapportant un loyer de $1,440 par an.

3e **Cet emplacement magnifique, pour fabrique**, sur le Canal du Nouveau Basin et Canal Carondelet, entre le Pont E. et M. V., plus amplement décrit ci-dessus, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier district de cette ville, bornant au Nord le Chemin Coupé, les rues Erophrosbine, Willow et Claiborne, le dit lot étant divisé en onze (11) parties, savoir : Les lots Nos 1 et 2 mesurant d'après un certain plan de G. T. Dunbar, daté le 6 janvier 1845, et déposé en l'étude de D. L. Shelley, notaire, mesurant ensemble 60 pieds ; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Willow et Erophrosbine, et mesure 29 pieds 9 pouces de façade sur la rue Willow, et 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Erophrosbine de 122 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles ; le lot No 2 mesurant 30 pieds de façade au Nouveau Shell Road et de la rue Willow et mesurant 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face au dit Shell Road et 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade sur la rue Willow de 116 pieds 8 pouces et 2 lignes ; les lots Nos 3 et 4 mesurant 60 pieds 120 pieds 2 pouces et 4 lignes ; les lots Nos 3 et 4 inclusivement mesurant chacun 30 pieds 10 pouces de façade sur la rue Willow, et mesurant 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, par les profondeurs suivantes sur la ligne divisant les lots Nos 3 et 2, 120 pieds 2 pouces et 4 lignes ; sur la ligne divisant les lots Nos 4 et 3, 123 pieds 8 pouces et 1 ligne ; sur la ligne divisant les lots Nos 4 et 5, 127 pieds 3 pouces et 1 ligne ; sur la ligne divisant les lots Nos 5 et 6, 129 pieds 6 pouces et 1 ligne ; sur la ligne du côté du lot No 5, et 110 pieds et 5 lignes sur la ligne côté du lot No 6 ; sur la ligne divisant les lots Nos 6 et 7, 104 pieds 8 pouces et 2 lignes ; sur la ligne divisant les lots Nos 7 et 8, 108 pieds et 7 lignes ; et sur la ligne du côté du lot No 8, 100 pieds 8 pouces et 8 lignes. Le lot No 9 mesure 30